

Vous
souhaitez
être **Remboursé** plus
rapidement?

VOICI COMMENT VOTRE FOURNISSEUR DE SOINS DE SANTÉ PEUT S'INSCRIRE À ÉLECTROPAIE!

1

Il n'a qu'à visiter la page Web des professionnels de la santé au www.medaviebc.ca/fr/professionnels-de-la-sante/inscription.

Votre fournisseur recevra un nouveau nom d'utilisateur et un mot de passe temporaire dans deux courriels séparés dans un délai de deux jours ouvrables.

2

Pour obtenir plus de renseignements, les fournisseurs peuvent communiquer avec notre Service de renseignements au numéro suivant :

1 800 355-9133

8 h à 20 h (HNE)

Courriel : inquiry@medavie.croixbleue.ca

Lorsqu'il offre électroPaie, votre fournisseur de soins de santé peut soumettre votre demande de règlement par voie électronique. C'est pratique pour lui et vous n'avez qu'à payer votre quote-part!